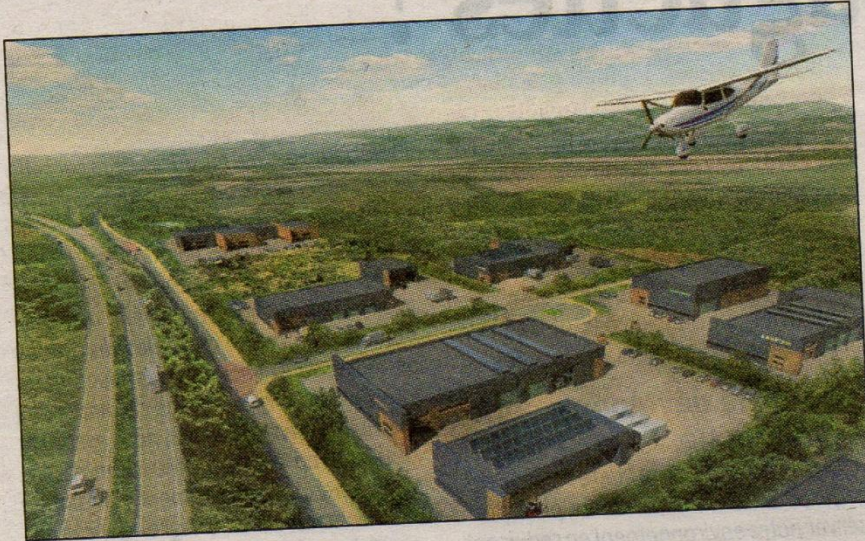


LOIRE CENTRE / Réunis lundi 3 juin, les membres de la commission permanente du Conseil général de la Loire ont approuvé à l'unanimité la modification des statuts du syndicat mixte Zain Loire Centre en Rhône-Alpes.

La zone d'activité nationale avance



Cette structure, créée en 2010, est composée du département et des communautés de communes de Balbigny et de Feurs-en-Forez. Son principal rôle concerne l'aménagement de la zone d'activité d'intérêt national de Balbigny et de la Font de l'Or située à Cleppé.

L'ouverture récente de l'A89 place les communautés de communes de Balbigny et de Feurs-en-Forez aux portes de la métropole lyonnaise et sur des axes de communication structurant pour le territoire national. Plusieurs investisseurs ont déjà fait part de leur

intérêt pour installer et développer leurs activités économiques sur ce secteur en devenir.

Avec l'extension du périmètre d'action du Syndicat à l'ex-site industriel Samro de Balbigny, le Conseil général montre tout l'intérêt et toute l'attention qu'il porte au développement de l'emploi et de l'activité en étudiant les modalités d'une éventuelle reconversion de cette friche industrielle.

« L'ouverture récente de l'A89 constitue une véritable opportunité de développement pour le centre de notre département. Dès le début des travaux de cette infrastructure d'intérêt national nous avons, en partenariat avec les élus locaux, préparé le territoire pour permettre l'implantation d'entreprises, la création d'emplois et de richesses. Dans moins d'un an, au terme de procédures administratives et environnementales particulièrement longues et contraignantes, les efforts que nous avons engagés il y a plusieurs années seront enfin récompensés par le dépôt des premiers permis de construire. Critiqué hier par certains, ce projet remporte aujourd'hui un consensus total. Les aménagements réalisés par le syndicat mixte vont permettre de renforcer l'économie locale et départementale, d'accueillir de nouvelles entreprises et de créer de nombreux emplois »; se réjouit Georges Ziegler, premier vice-président du Conseil général en charge de l'économie.

Hervé Maître